



# DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

Votre interlocuteur habituel la transmettra à SERENIS VIE S.A.  
N'oubliez pas de signer votre demande et d'y joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

ORGANISME CREANCIER

**SERENIS VIE S.A.**  
**« TELEVIE »**  
**34, rue du Wacken**  
**67906 STRASBOURG CEDEX 9**

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à prélever

.....  
.....  
.....

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, prélever

sur le compte n° 

Etablissement	Guichet	Compte	Clé

Domicilié auprès de : .....  
(nom et adresse de votre Etablissement bancaire)

Les sommes dont je vous serai redevable au titre de mes cotisations d'assurance. En cas de non-exécution, j'en serai avisé par vos soins. Les présentes instructions sont valables jusqu'à annulation de ma part, à vous notifier en temps utile.

A ..... le ..... Signature :

Pour permettre la mise en place du prélèvement, complétez l'intégralité de ce document,  
le nom et l'adresse complète de l'organisme bancaire où se fera le prélèvement et s'il y a lieu, désignation précise de l'agence.  
N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

## Autorisation de Prélèvements

N° national d'émetteur

3 2 7 8 9 1

Remplissez les cases **1** **2** **3** et **4** de cet imprimé  
Votre interlocuteur habituel le transmettra à l'établissement teneur du compte à débiter  
N'oubliez pas de signer votre autorisation et d'y joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

### 1 TITULAIRE DU COMPTE

Nom : .....  
Prénom : .....  
N° ..... Rue : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

ORGANISMES CREANCIERS

34, rue du Wacken  
67906 STRASBOURG CEDEX 9

### 3 DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Etablissement	Guichet	Compte	Clé

### 2 ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

N° ..... Rue : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, le montant des avis de prélèvements établis à mon nom, qui seront présentés par SERENIS VIE S.A.

**4** Date : ..... Signature :

## Le prélèvement automatique est un moyen pratique et sûr.

Le prélèvement automatique ne vous engage pas, vous pouvez l'interrompre à tout moment, temporairement ou définitivement, sur simple demande adressée à votre interlocuteur habituel.

Les prélèvements automatiques seront assurés pour le compte de l'assureur.

### **Très important :**

Pour éviter toute erreur, vous devez obligatoirement joindre à votre autorisation de prélèvements un relevé d'identité bancaire ou postal\* (vous trouverez ce document dans votre carnet de chèques ou avec vos relevés de compte ; vous pouvez aussi en demander un à votre guichet).

### **1 titulaire du compte :**

Indiquez vos nom et prénoms (ou ceux du titulaire du compte à débiter, si les prélèvements doivent être effectués sur le compte d'une autre personne que vous).

\* ou à défaut, pour les C.C.P., un chèque postal annulé.

### **2 établissement teneur du compte à débiter :**

Pour les C.C.P. : inscrivez simplement C.C.P. sur la première ligne, puis l'adresse et le code postal de votre Centre de Chèques Postaux. Pour les banques : inscrivez l'indicatif ou le nom de votre banque sur la première ligne puis l'adresse complète et le code postal de votre guichet.

### **3 désignation du compte à débiter :**

Pour les C.C.P. : indiquez simplement votre numéro de compte chèque postal.

Pour les banques : tous les enseignements à indiquer ici figurent sur votre relevé d'identité bancaire.

### **4 date et signature :**

N'oubliez pas de dater et signer votre autorisation de prélèvements.